

## Foyer de Vie

Plateau de Cazelles  
BP 5  
11390 CUXAC-CABARDES  
☎ 04.68.26.62.45  
☎ 04.68.26.60.65  
e-mail : foyer.occ@wanadoo.fr

Cuxac-Cabardès, le 19 juin 2020

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE Du mercredi 10 juin 2020

**Membres Présents** : M. Gilles ABESCAT – M. Denis BAUDUIN – Mme Véronique COMTE – M. Robert ESPANOL - Mme Madeleine FARELLA - Mme Christine PRETTO - Mme Elisabeth RUIS – M. Anthony VIDAL

**Personne invitée** : Mme Cécile PONS

**Personnes excusées** : Mme VIAL (ATDI)

**Autres Personnes** : M. Luc MAUBISSON, Directeur - Mme M-Claude DUFFAU, Secrétaire

#### **Ordre du jour de la réunion :**

- Approbation du relevé de conclusions du CVS du 09/12/2019.
- Crise sanitaire liée au covid-19.
- Prix des services :
  - Prix de journée 2020.
  - Augmentation AAH (avril 2020).
- Organisation intérieure et vie quotidienne :
  - Renouvellement des membres du CVS.
  - Droit de vote aux personnes aux majeurs sous tutelle.
  - Révision des documents de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002.
  - Les serviettes de table.
- Les activités / les animations :
  - Report Fête de l'Été 2020.
  - Réorganisation ateliers.
  - Réorganisation sortie achats.
  - Point sur les activités, les animations.
- Suivi des demandes formulées au dernier CVS par les membres représentant les personnes accueillies.
- Questions des membres représentant les personnes accueillies.
- Informations diverses.
  - Budget participatif Département de l'Aude.
  - Projet d'accueil de jour et d'accueil familial.

Avant de commencer la réunion, le directeur souhaite évoquer l'évènement douloureux et grave qui a frappé le Foyer de Vie le 15 mars 2020. Il s'agit du décès de Mme S.L. qui nous a quittés brutalement au moment du repas suite à une fausse route.

La fausse route constitue au sein du foyer un risque permanent bien identifié pour lequel des mesures de surveillance particulières sont mises en place. Mais, face à cet évènement, la décision de les renforcer pour prévenir davantage le risque a été prise (organisation de commissions, formations et conseils).

La maman de cette personne siégeait au C.V.S : sa suppléante Mme COMTE Véronique la remplacera jusqu'à la fin du mandat.

**La séance est ouverte à 15h00, par M. Denis BAUDUIN, Président du C.V.S.**

### **Approbation du relevé de conclusion du C.V.S. du 09 décembre 2019**

Le directeur sollicite les membres du C.V.S. pour savoir s'ils ont des remarques à formuler à l'égard du relevé de conclusions du C.V.S. du 09 décembre 2019.

Celui-ci n'appelant aucune observation, il est donc approuvé à l'unanimité.

### **Crise sanitaire liée au covid-19**

Le directeur effectue la synthèse de la période :

- Au Foyer de Vie, le confinement a été anticipé le 15 mars (le confinement national ayant été prononcé à compter du 17 mars) : choix difficile car les résidents concernés n'ont pu se rendre au bureau de vote ce jour-là.
- A partir de cette date, certaines familles, en particulier celles qui accueillent régulièrement leur proche, ont été contactées pour savoir si elles préféreraient le confinement directement chez elles ou au foyer ?
- 6 familles ont opté pour un confinement au domicile familial. Les 34 autres résidents sont donc restés sur place.
- La situation de crise leur a été immédiatement expliquée. Ils ont eu un comportement admirable qui mérite des félicitations : ils ont accepté de ne plus sortir, ne plus faire les achats à l'extérieur. Ils ont fait preuve de courage, ont appris les gestes barrières, ont été de vrais citoyens adultes.

Les réorganisations :

- Sur le quotidien, il n'y a pas eu de confinement dans les chambres mais seulement à l'intérieur du foyer.
- La vie, les journées, ont été organisées de façon différente, réaménagées : pas d'atelier le matin → plutôt en chambre, puis l'après-midi → activités.
- Les sorties achats à l'extérieur ont été compensées par une épicerie et un bar dans le chalet du foyer.
- Pour garder le contact visuel avec les familles, le foyer a investi dans une tablette et installé tous les moyens de communication adaptés. (*On continue d'ailleurs à se servir de l'outil*).

Au niveau du risque de contamination :

- Confinés sans aucune sortie sur l'extérieur, les résidents ne devaient normalement pas être porteurs.
- Le risque venant plutôt des personnels, à cause des va-et-vient effectués entre leur domicile et le foyer. Donc, rapidement, il leur a été demandé le relevé systématique de température à chaque prise de service et le port du masque (même si la réglementation à ce moment-là ne le réservait qu'au milieu sanitaire). Une fabrication interne effectuée par les lingères a permis de répondre au besoin.
- L'attitude du personnel qui s'est mobilisé malgré la peur et les craintes est également à saluer.

Création d'une zone protégée :

- Il a fallu aussi mettre en place une zone dédiée spéciale « covid ».
- Les studios laissés vacants par les résidents partis en famille ont permis de nous organiser.

- Des personnels se sont portés volontaires pour travailler dans la zone et épauler les infirmières en cas de besoin.
- Le doute porté sur une résidente (finalement testée négative) a permis de vérifier l'efficacité de toute l'organisation mise en place.

#### Visites à domicile :

- Afin de porter un soutien actif aux familles ayant accepté de garder leur proche, des éducateurs ont effectué des visites régulières directement au domicile. Cela a permis d'assurer la continuité de l'accompagnement, de maintenir le lien, puis de préparer la réintégration au foyer.

#### Le déconfinement :

- Actuellement, malgré le déconfinement, la vigilance reste de rigueur et continuera jusqu'à la levée du risque.
- Pour les week-ends en famille, ne sont utilisés que les véhicules du foyer ou les taxis (pas de train, pas de bus).
- Pour le moment, pas de sortie en grande surface, peut-être à la rentrée ? Seules des sorties individuelles accompagnées peuvent être autorisées.

#### **Prix des services**

- Prix de journée 2020.
- Pour 2020, le prix de journée applicable à notre établissement s'élève à 155.73 €.
- En 2019, il s'élevait à 154.50 €, soit une augmentation de +0.80 %.

- Augmentation AAH (avril 2020).

L'AAH a été revalorisée au 1<sup>er</sup> avril 2020. (C'est l'allocation des adultes en situation de handicap).

→ A taux plein, elle s'élève à 902.70 € par mois (soit + 2.70 €).

→ La partie qui est conservée par la personne correspond à 30 % de l'AAH, soit 270.81 € (+0.81€).

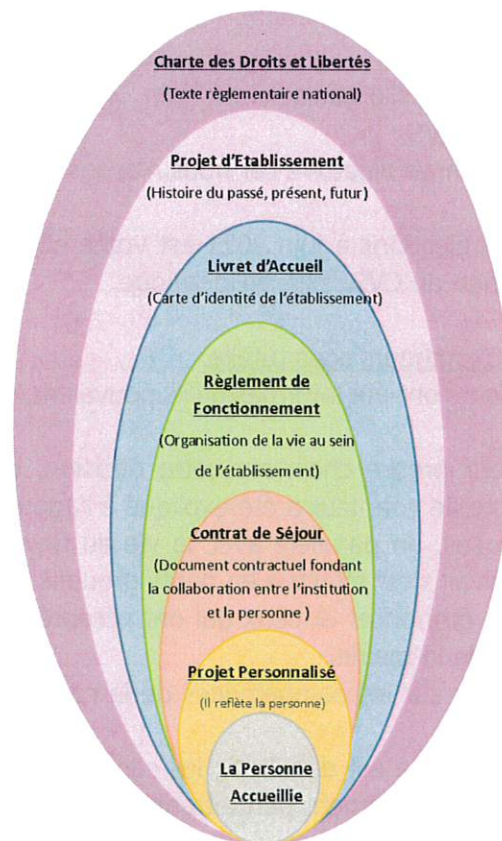
#### **Organisation intérieure et vie quotidienne**

- Renouvellement des membres du CVS.
- La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser, en juin 2020, les élections permettant le renouvellement des membres du CVS.
- Prévoir un report en septembre paraît aléatoire car nous n'avons aucune certitude par rapport à l'évolution du virus.
- La proposition de repousser les élections à juin 2021 est votée et approuvée à l'unanimité des membres. D'ici là, la configuration du CVS reste à l'identique.
- Droit de vote aux personnes aux majeurs sous tutelle.
- Suite à la nouvelle loi, les résidents ont été informés qu'ils pouvaient, s'ils le souhaitaient, exercer le droit de vote.
- Afin qu'ils puissent émettre leur propre choix sur cette décision, et dans la perspective des municipales de mars 2020, l'acte de vote leur a été expliqué à l'appui d'affiches et de vidéos. Pour mieux concrétiser les choses, un parallèle avec la vie au foyer a été établi et, pour une meilleure compréhension, le travail s'est effectué en petits groupes.
- Les résidents ont ensuite pu se prononcer et ceux qui ont accepté ont effectué eux-mêmes les démarches d'inscription auprès de la mairie.
- Des explications complémentaires sur les compétences de la commune et le rôle du maire ont alors été faites.
- Pour terminer, l'organisation du vote a été détaillée : les candidats, les professions de foi, l'acte de vote comprenant un atelier d'entraînement permettant une mise en situation.

- Les échanges, débats, ont été très intéressants et constructifs.
- Malheureusement, le confinement dès le 15 mars au sein du foyer n'a pas permis aux résidents d'aller voter.
- Néanmoins, ils ont été informés de la réélection à la tête de la mairie de M. Paul GRIFFE et de son équipe.



- Révision des documents de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002.
- Tous les 5 ans, l'établissement doit procéder à une évaluation interne et établir un document écrit.
- Et, tous les 7 ans, il doit procéder à une évaluation externe qui consiste au contrôle, par une personne extérieure habilitée, de toutes nos pratiques et à la vérification de leur conformité par rapport à la réglementation.
- Cette année, il s'agit d'établir l'évaluation interne et le travail sera finalisé d'ici la fin de l'année.
- Pour ce faire, tous les documents imposés par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 doivent être à jour.
- Le schéma ci-dessous permet de visualiser l'ensemble de ces documents et surtout leur complémentarité.



- Afin de répondre aux échéances, le Projet d'Etablissement a donc été revisité. Le Livret d'Accueil et le Règlement de Fonctionnement ont été repensés autrement, de manière plus accessible et ludique. Ils sont aujourd'hui présentés à l'ensemble des membres.
- Les textes qui règlementent ces deux documents définissent quels sont leurs destinataires. Cependant, la représentante des familles interpelle pour savoir s'il peut y avoir une diffusion plus élargie, aux familles par exemple. Cette question sera reprise et traitée.
- Suggestion pour la participation du responsable légal à la synthèse et demande par rapport à l'élaboration du projet personnalisé (ces deux requêtes étant formulées par les deux membres représentant respectivement les familles et les représentants légaux).

#### Concernant la synthèse :

- Actuellement, la synthèse est réservée aux professionnels : soignants, éducateurs, psychologue participent à une rencontre technique où sont partagées les évaluations et les sensibilités.
- En fin de séance, le résident, s'il le souhaite, est invité à les rejoindre pour un échange dans lequel il est positionné en acteur direct, adulte et responsable de ses choix.
- Y introduire des invités risque, par des questions certes légitimes, d'interférer le débat et l'empêcher, vu le temps imparti, d'être mené à terme.
- D'autant, qu'actuellement, familles et représentants légaux sont tout de même associés mais sur un deuxième temps, lorsque le projet personnalisé leur est envoyé avec une proposition de rencontre post-synthèse.
- Mais, on peut effectivement réfléchir à la question des tuteurs qui sont aussi parents, qui n'ont pas forcément les mêmes attentes que les tuteurs associatifs, et qui émettent le souhait d'être intégrés de manière plus soutenue.

#### Concernant le projet personnalisé :

- Il faut que l'établissement se saisisse du projet personnalisé dans lequel il semble, dans sa forme actuelle, manquer un volet permettant d'évaluer à partir de constats si les objectifs fixés ont ou non été atteints.
- Les serviettes de table.
- Avant le confinement, et dans un souci de développement durable, il avait été convenu que les serviettes papiers soient remplacées par des serviettes en tissu.
- La période « Covid » n'a pas permis que cela soit opérationnel.
- Mais, dès que cela sera possible cette disposition pourra être mise en œuvre.
- De plus, les lingères réfléchissent actuellement au positionnement dans les salles à manger d'un panneau en tissu, lavable, composé de poches individuelles dans lesquelles elles pourraient être stockées.

#### **Les activités / les animations**

- Report Fête de l'Été 2020.
- En principe, la Fête de l'Été se déroule toujours le dernier dimanche de juin.
- En raison de la situation actuelle, la décision a été prise d'annuler cette date et de la reprogrammer le dernier dimanche de septembre, à savoir le 27/09/2020, à condition qu'il n'y ait plus de contre-indication.
- Pour compenser ce report, le 25 juin, les résidents et le personnel sont invités à participer, intramuros, à un grand barbecue suivi d'un concours de pétanque.

- Présentation des membres du C.V.S. « familles » et « représentants légaux » lors de la Fête de l'Eté.
  - A l'occasion de la Fête de l'Eté, qui aura donc exceptionnellement lieu le 27 septembre, les membres du CVS représentant les « familles » et les « représentants légaux » émettent le souhait que le directeur, au moment opportun, puisse les présenter à l'ensemble des convives.
  - Il accepte et précise qu'il leur cédera ensuite la parole afin qu'ils puissent exposer leur rôle, leur mission au sein du CVS.
  
- Réorganisation ateliers.
  - La période de confinement, durant laquelle le rythme de vie a été beaucoup moins soutenu, a permis de se rendre compte que les résidents étaient beaucoup plus posés, plus calmes.
  - De fait, une réflexion a été engagée sur les rythmes imposés.
  - Ce travail d'équipe va aboutir sur une réorganisation des ateliers qui sera opérationnelle à la rentrée de septembre : départs vers les ateliers échelonnés en fonction des capacités de la personne, permutation de certaines activités notamment l'activité studio qui passerait le matin, etc. On tendra alors davantage vers une personnalisation de la prise en charge tenant compte du rythme de chacun.
  
- Réorganisation sortie achats.
  - Il en est de même pour les sorties achats : dans ce cadre, une réflexion a permis de comprendre que les lieux n'étaient pas forcément adaptés pour tous, et que certains n'étaient pas toujours demandeurs de ce type de sortie.
  - Donc, elles vont être proposées autrement, adaptées en fonction de la personne.
  - Un essai sera fait à la rentrée.
  
- Les deux services en salle à manger.
  - La représentante des familles souhaite recueillir l'avis des résidents par rapport à l'organisation des deux services.
  - Ils expriment que cela se passe très bien, qu'il y a moins de bruit, que les rythmes sont respectés.
  - Effectivement, les différents bilans établis font ressortir que, dans la globalité, les deux services ont apaisé les tensions. Les différentes évaluations montrent qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients même si, effectivement, cela peut à des moments être plus contraignant pour certains personnels.
  
- Point sur les activités, les animations.
  - Suite à la crise sanitaire et aux consignes liées au confinement, toutes les activités courantes pratiquées en dehors de l'enceinte de l'établissement ont dû être stoppées.
  - Il a fallu s'adapter à la situation pour maintenir un niveau de divertissement convenable notamment le week-end.
  - Pour cela ont été organisés : un loto, des parties de pétanque, des chasses au trésor, des pique-niques au chalet, des après-midis vidéo...
  
- Atelier « Ferme ».
  - La tonte des moutons a été réalisée la semaine dernière.  
Durant une période, un bélier est venu compléter le troupeau. Aura-t-on bientôt un agneau ? Pour le moment, rien n'est visible. On le saura peut-être ce mois-ci. A surveiller.
  - Pour les poules et les lapins : le projet de les réintroduire devrait aboutir prochainement, à la rentrée.
  - L'idée de créer une association loi 1901 pour gérer, entre autres, le parc animalier est toujours envisagée. Elle pourrait être composée de membres du personnel mais également de résidents.

## **Suivi des demandes formulées aux derniers CVS par les membres représentant les personnes accueillies**

- C.V.S. du 28 mars 2019.

Objets	C.V.S du 28 MARS 2019
Cabane non-fumeur. Où en est le projet ?	Le projet, déjà validé et incorporé au plan pluri annuel d'investissement, prévoit un achat pour 2020. Il faut maintenant que l'ouvrier d'entretien repère le périmètre d'installation, enlève l'herbe et dépose du gravier. L'installation devra être faite avant la fin de l'année.

- C.V.S. du 23 septembre 2019.

Objets	C.V.S du 23 SEPTEMBRE 2019
Achat de ventilateurs pour les studios.	L'achat, précédemment accordé, devra être pris en charge par les résidents qui en deviendront propriétaires. Rappeler aux référents de se remobiliser pour accompagner les résidents dans cette acquisition avant les fortes chaleurs.
Souhait que l'atelier bricolage reprenne avec l'achat de nouveaux matériels. Où en est-on ?	Dans la nouvelle réorganisation des ateliers, il a été tenu compte de cette demande. Un atelier bricolage sera donc repris en septembre.

- C.V.S. du 09 décembre 2019.

Objets	C.V.S du 09 décembre 2019
Demande d'avoir un tableau d'affichage plus grand pour le forum avec des pinces pour accrocher les documents.	Cette demande n'a pas été oubliée puisqu'effectivement le tableau actuel est un peu trop petit. Il faut voir le modèle le mieux approprié.

## **Question des membres représentant les personnes accueillies**

- C.V.S. du 10 juin 2020.

Objets	C.V.S du 09 décembre 2019
Changer les néons des chambres car beaucoup trop lumineux.	Il n'est pas possible de personnaliser les équipements car il faut tenir compte des normes et de la sécurité. Par contre, l'électricien sera sollicité pour trouver une alternative économique et écologique offrant une luminosité mieux appropriée.
Aller au Pas de la Case.	C'est effectivement une éventualité à réfléchir. Mais, en fonction de la situation actuelle, plutôt à l'automne.
Avoir une autre collation que la compote à l'élevage.	Cette question a été soulevée en commission menu. La demande de charcuterie n'a pas été retenue mais, pour varier, une alternance compote / salade de fruits a été mise en place. A savoir qu'actuellement, une réflexion est en cours pour changer la formule des petits déjeuners dans lesquels il devrait y avoir un ajout de protéines. Une information aux résidents sera faite dès que les décisions auront été prises.

Changer la décoration du forum (tableaux).	Il faudra attendre la fin des travaux en 2021 pour envisager les changements de décoration.
Avoir Netflix sur la télé du forum (demande de 5 résidents).	Question qui revient régulièrement et à laquelle une réponse négative a déjà été formulée, d'autant que la formule CANAL en place est largement achalandée. Par contre, ne pas hésiter à faire des sorties cinéma, qui permettent d'aller à l'extérieur, sortir de l'établissement.
Changer le frigo du forum.	Aucun dysfonctionnement n'a été signalé. Problème de capacité ? Il faut faire un point.
Acheter une nouvelle chaine hi-fi pour le forum car l'actuelle est cassée.	Elle n'est pas cassée. Ce sont les enceintes qui sont débranchées. A vérifier avec l'ouvrier d'entretien.
Avoir un lecteur de disques « Vinyles » pour le salon.	Cet achat n'est pas possible dans le collectif. Par contre, cet équipement peut être individuel.
Acheter des instruments de musique : des flûtes, des harmonicas...	Les flutes et harmonicas : ce sont des instruments plutôt personnels (souffle). L'achat peut donc être individuel. Par contre, si l'activité musique nécessite l'acquisition d'instruments supplémentaires, il faut établir un projet en ce sens.
Avoir des canevas pour les personnes qui aiment en faire.	Cet achat peut être personnel s'il relève d'un passe-temps hors activité. Ou bien, propre à l'activité couture. Dans ce cas, voir avec les éducateurs concernés.
La marche du chalet est trop haute, il faudrait revoir cela pour éviter les accidents.	Il s'agit d'un petit rebord entre la terrasse et le chalet. Cela sera traité avec l'ouvrier d'entretien.

### **Informations diverses**

- Budget participatif Département de l'Aude.
  - Le Président du Département de l'Aude a lancé un budget participatif.
  - Il s'agit pour les Audois et Audoises de proposer des idées qui, si elles sont retenues, pourront bénéficier d'un financement du Département.
  - Le choix des projets les plus pertinents sera effectué à travers un vote ouvert à tous les citoyens du département, à condition qu'ils soient âgés de plus de 16 ans.
  - Les résidents pourront s'ils le souhaitent y participer.
- Projet d'accueil de jour et d'accueil familial.
  - Le département de l'Aude a formulé une réponse positive concernant le projet d'accueil de jour.
  - Un travail va être engagé pour une ouverture envisageable en 2022.
  - Par contre, et pour l'instant, le Département n'a pas validé le principe de l'accueil familial, trop novateur.
- Développement durable.
  - Suite à l'audit réalisé en 2019, l'établissement s'est engagé dans un travail pour le développement durable.
  - Une restitution du document établi aura lieu le 26 octobre 2020 auprès des services.
  - Ensuite, les axes d'amélioration seront travaillés en comité de pilotage.
  - Une restitution sera faite en C.V.S.

- QVT (Qualité de Vie au Travail).
  - Le document concernant l'enquête menée en 2019 auprès des personnels pour connaître leur degré de satisfaction au niveau de leurs conditions de travail est en cours d'exploitation.
  - Les axes d'amélioration prioritaires ont été identifiés :
    - la communication,
    - la charge de travail,
    - le parcours professionnel,
    - la relation au travail.
  - Plusieurs séances ont été programmées pour aborder ces thèmes.

**L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la levée de séance à 17h00.**

Le Président  
Denis BAUDUIN



Le Président Suppléant  
Gilles ABESCAT



